

La redynamisation des zones industrielles en mutation à Montréal

Montréal, le 7 décembre 2016 – La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal invite la population à participer à une consultation publique portant sur la redynamisation des zones industrielles en mutation de l'agglomération de Montréal, notamment les friches industrielles.

La consultation publique se déroulera en trois parties. D'abord, une séance d'information sera consacrée à la présentation du dossier par des représentants du Service du développement économique et du Service de la mise en valeur du territoire. La deuxième partie sera réservée à l'audition des mémoires et opinions des citoyens qui souhaitent partager leur point de vue avec les commissaires. Enfin, la commission adoptera ses recommandations pour clore le processus de consultation. Voici les dates et heures des assemblées publiques prévues à cet effet :

PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016, À 19 H

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

31 JANVIER 2017, À 19 H

2 FÉVRIER 2017, À 9 H

1^{ER} FÉVRIER 2017, À 13 H 30 (SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS LE REQUIERT)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne sur le site web de la commission à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/commissions, ou encore par téléphone à (514) 872-3000.

La date limite d'inscription est **le 11 janvier 2017, à 17 h**.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

Veillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister à l'une ou l'autre assemblée publique. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La date d'adoption des recommandations sera communiquée ultérieurement par le biais d'un avis public.

Lieu **HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL, 275, RUE NOTRE-DAME EST / MÉTRO CHAMP-DE-MARS**
www.stm.info

Documentation

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe (hôtel de ville de Montréal, bureau R-134) et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Commissions permanentes

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal est présidée par M. Lionel Perez, conseiller de la Ville et membre du comité exécutif. Mme Paola Hawa, maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, agit en tant que vice-présidente de la commission.

Les membres sont : Mme Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement, LaSalle; M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield; M. Claude Dauphin, maire d'arrondissement, Lachine, M. Richard Ryan, conseiller de la Ville, arrondissement Le Plateau Mont-Royal et Mme Monique Vallée, conseillère de la Ville, arrondissement de LaSalle.

- 30 -

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
[@Comm_MTL](#)